

COMMUNIQUÉ

Lomé, le 23 novembre 2021

| Le législateur togolais armé face à la désinformation

Les 18 et 19 novembre 2021, à la demande de l'Assemblée nationale du Togo, l'Assemblée parlementaire de la Francophonie a organisé un séminaire parlementaire sur la désinformation au bénéfice des députés togolais.

Ouvert au nom de la Présidente de l'Assemblée nationale par le 3ème Vice-président **Sena Alipui**, après une allocution du ministre de la communication et des médias, porte-parole du gouvernement, **Akodah Ayewouadan**, ce séminaire intitulé : « *Entre protection des libertés et répression des dérives, le législateur togolais face à la désinformation* » a réuni près de 80 parlementaires, qui ont fait part de leurs préoccupations et de leurs expériences sur le sujet.

Les trois experts qui se sont succédé pour présenter et animer les discussions ont traité des causes, des enjeux, des conséquences et des moyens de circonscrire le phénomène de la désinformation. **Noel Tadegnon**, un des pionniers du Webjournalisme au Togo, a fait l'état des lieux de la question au Togo en précisant son contenu législatif et sa portée sociale. **N'Datien Séverin Guibessongui**, ancien parlementaire ivoirien lors de la législature 2016-2020, avocat spécialiste des questions numériques, notamment du droit communautaire (CDEAO), a quant à lui précisé les éléments constitutifs de l'infraction et le cadre des sanctions, tandis qu'**Israël Guebo**, journaliste, Directeur de l'Institut Africain des Médias (IAM), a fait part des dérives et des manipulations observées dans les médias à travers plusieurs

L'APF est l'Assemblée consultative de la Francophonie.
Elle regroupe des parlementaires de 90 parlements ou organisations interparlementaires.
www.apf.francophonie.org

Contact presse : jmalamba@apf-fr.org

cas explicites, et donné des outils pour identifier les fausses informations et les démanteler.

La synthèse des travaux et les recommandations ont été présentées par Mmes **Abougnima Molgah et Kouméalo Anaté**, députées, membres de la section togolaise de l'APF, qui ont modéré les débats.

En conclusion, les députés togolais ont considéré que leur responsabilité de législateur était de trouver le juste équilibre entre le libre exercice des libertés individuelles et la protection des droits, et souhaité un accompagnement dans la formulation et le suivi de l'application des mesures contre la désinformation.